



Grenoble, le 31 octobre 2013

Objet: Lettre de soutien aux Jardins d'Utopie

Jardiniers, jardinières Debout !

L'association Brin d'Grelinette, en tant qu'association qui co-construit des projets d'agriculture urbaine dans la région Grenobloise, souhaite vous apporter son soutien face aux poursuites judiciaires dont vous faites l'objet. **Poursuites qui sont pour nous non fondées et incompréhensibles.** Ce procès verbal vient mettre à mal la place des jardins dans nos villes, et montre une non reconnaissance de la richesse de ces lieux, et du fort impact qu'ils ont dans nos vies au quotidien.

En effet, selon le procès verbal du 30 Septembre 2013 établi à votre rencontre vous seriez notamment responsable « *d'empêcher l'entretien des espaces verts* » ou encore « *d'une dégradation de l'espace public* ». Nous ne comprenons pas ces poursuites car de notre point de vue, les Jardins d'Utopie ne dégradent aucunement l'espace public. **Ils fournissent au contraire une réponse à de fortes attentes citoyennes de retrouver un lien à la terre, une alimentation locale de qualité, et des espaces de rencontre et d'échanges gratuits.**

Votre action participe de surcroît à la mise en application des orientations visées par le ministère de l'écologie du développement durable et de l'énergie . Celles ci préconisent : « *le développement des jardins solidaires* », « *le maintien de la diversité biologique* », ou encore, « *la création de lien social* ». Nous constatons que vous mettez pleinement en œuvre ces principes. Les ministères sont étroitement liés, qu'il s'agisse du ministère de l'écologie ou de l'enseignement supérieur et de la recherche, une cohérence dans les orientations est attendue !

Il y a donc bien un décalage flagrant entre les orientations visées et les actes réalisés, ce qui nous interpelle d'avantage.

Concernant le second point, le procès verbal mentionne que « *Les plants cultivés comprennent diverses plantations de fruits, légumes et tournesols.* » Un autre argument spécifie que votre action à notamment « *provoqué la disparition de la pelouse en gazon* ». Il apparaît donc par votre projet, du fait des nombreuses variétés cultivées sur la parcelle dont vous faites usage, que vous favorisez la diversité biologique recommandée par le ministère et les universités. En effet, selon les sources documentaires, le gazon est défini comme suit : « *sa flore est moins diversifiée que les pelouses ou les prairies naturelles. Si elle est parfois mono-spécifique, elle est alors assez pauvre en biodiversité végétale, mais aussi animale et fongique* ». **Nous sommes surpris par la tournure de ce procès, qui nous amène à parler par une entrée technique (pelouse, entretien des espaces verts, ...) d'un jardin qui a une dimension bien plus globale (convivialité, échanges autour de l'agriculture, l'alimentation, le respect du vivant...).** Ce jardin interpelle également sur les choix politiques portés par l'université tant en matière d'aménagement de l'espace qu'au niveau de la place laissé aux actions spontanées et indépendantes des étudiants ! (Pour les lobbies privés, c'est une autre histoire...).

Son emplacement, certes stratégique et visible, sur la place centrale, au pied de la bibliothèque, fait pourtant un beau parallèle entre la culture littéraire et la culture potagère. De l'assiette à l'intellect, il n'y a qu'un pas et inversement, laissant ainsi une place valorisante à tous les savoirs. Nous aussi nous rêvons d'un campus où jardiner fait partie des activités de la journée au même titre que les cours d'amphi, où un tournesol à tout au temps de valeur que les œuvres d'art semées

sur la pelouse, où le beau est questionné (est-ce qu'un parking de voitures est plus beau qu'un jardin en sommeil l'hiver ?), où professeurs, étudiants, présidents d'université peuvent échanger et cohabiter avec des chèvres et des tomates (et pourquoi pas des paysans ?), où les pelouses deviennent des terres nourricières à cultiver afin d'approvisionner les restaurants universitaires de produits bio et locaux au lieu d'acheter des fruits et légumes de l'autre bout de la Terre...

A titre d'exemple, voici une expérience glanée au Canada qui incarne un peu ce rêve ... le CRAPAUD, au sein de l'université UQAM de Montréal. Ce collectif réunit des enseignants chercheurs, élèves et associations. Il a comme mission de promouvoir, par la recherche, la sensibilisation, la réappropriation et l'action, une agriculture, un aménagement et un entretien paysager respectueux de l'environnement...

En conclusion, nous vous soutenons aujourd'hui par ce courrier, et demain lors de la mobilisation pendant le procès.

Salutations jardinières,

Toute l'équipe de Brin d'Grelinette